

INFO - COVID-19

Devant les cas de suspicions du Covid-19 très proches de chez nous, le confinement est renforcé sur la commune.

Il est nécessaire d'effectuer des déplacements que pour le strict minimum (alimentation, travail, santé).

Les balades, à pieds ou en vélo, sont interdites tant que la période de confinement est maintenue.

Le bon sens nécessite que chacun soit responsable et respectueux de ces consignes.

Le Maire
Monique JOUBERT-LAURENCIN

